

DEC173307DR02

Décision portant création du Service Prévention Sécurité Patrimoine de la délégation Paris B et nomination de Mme Frédérique MAZÉ-CORADIN aux fonctions de responsable du service

LA PRESIDENTE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu l'arrêté du 20 octobre 2017 portant attribution de fonctions au Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC172619DAJ du 24 octobre 2017 donnant délégation de signature à Mme Véronique DEBISSCHOP, déléguée régionale pour la circonscription Paris B, notamment en matière d'organisation et de fonctionnement des services ;

Vu la décision DEC172329DR02 du 2 janvier 2017 portant nomination de Mme Frédérique MAZÉ-CORADIN aux fonctions d'Ingénieure régionale de prévention et de sécurité de la délégation Paris B

Vu l'avis favorable de M. Yves FENECH, Coordinateur national de prévention et de sécurité, et de M. Fabrice COCHETEUX, Chef du service de la politique immobilière de la DSFIM,

DECIDE :

Article 1^{er}

Il est créé par fusion des services Technique & Logistique et Prévention & Sécurité, un service intitulé Prévention Sécurité Patrimoine au sein de la délégation Paris B.

Article 2

Mme Frédérique MAZÉ-CORADIN, Ingénieure régionale de prévention et de sécurité de la délégation Paris B, est nommée à compter du 1^{er} janvier 2018, responsable du Service Prévention Sécurité Patrimoine.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **21 DEC. 2017**

Pour la présidente et par délégation,

La Déléguée Régionale



Véronique DEBISSCHOP



Délégation PARIS B

www.dr2.cnrs.fr

16, Rue Pierre et Marie Curie
75005 PARIS

T. 01 42 34 94 00

F. 01 43 26 87 23